

Ni Guerre Ni Paix : Désintégration de l'Ordre Politique et Mutations de la Conflictualité

Neither War Nor Peace: Disintegration of Political Order and
Mutations of Conflictuality



BENTEBIBEL Doria Yasmina*

Faculté des sciences politique et des relations internationales
Université d'Alger 3, Algérie
bentebibel.doriayasmina@univ-alger3.dz

Submission date: 16/02/2023 Acceptance date: 21/05/2023 Publication date: 04/06/2023

Résumé : *Sans doute serait-il incontestable de dire que la guerre n'a jamais été absente de la scène internationale, mais les guerres, semble-t-il, sont en train de prendre des formes nouvelles, et connaissent des transformations qui font qu'elles s'affranchissent du cadre que les États leur avaient, par le passé, imposé. On assiste à une transformation de la conflictualité qui se fait jour à la lumière des grandes mutations politico-stratégiques que le système international subit depuis le début de ce siècle, et qui sont en train de bouleverser profondément notre conception de la guerre, de la paix, et de l'ordre mondial.*

L'objectif de cet article est de mettre en exergue les déterminants essentiels de la guerre, tels que définis par les polémologues, afin de déconstruire la croyance qui atteste que la guerre et la paix sont exclusives ; autrement dit : que la guerre exclut la paix et inversement.

Mots-clés : *paix; guerre; conflictualité; mutations.*

Abstract : *It would be undoubtedly indisputable to say that war has never been absent from the international scene, but wars, are seemingly taking new forms, and undergoing transformations which free them from the framework that States had, in the past, imposed on them. We are witnessing a transformation of the conflictuality which is emerging in the light of the major politico-strategic changes that the international system has undergone since the beginning of this*

* Auteur correspondant : Dr BENTEBIBEL Doria Yasmina

century, and which are profoundly upsetting our conception of war, peace , and world order.

This paper aims at highlighting the essential determinants of war, as defined by polemologists, in order to deconstruct the belief that attests that war and peace exclude each other; in other words: that war excludes peace and vice versa.

Key-words: peace; war; conflictuality; mutations.

Introduction :

Depuis le début du XXI^e siècle, le monde connaît une multiplication de crises et de conflits menaçant hautement la paix et la sécurité internationales. Sans doute serait-il incontestable de dire que la guerre n'a jamais été absente de la scène internationale, mais les guerres, semble-t-il, sont en train de prendre des formes nouvelles, et connaissent des transformations qui font qu'elles s'affranchissent du cadre que les États leur avaient, par le passé, imposé. (Caron, 2021)

Plus on s'approfondit dans l'analyse de l'évolution que la guerre a connue, moins il faut perdre de vue un élément essentiel d'analyse, et qui renvoie aux invariants de la guerre qui sont ses causes et sa nature. Les premières, l'intérêt, la peur et l'honneur, ont été identifiées il y a deux mille cinq cents ans par Thucydide. La seconde a été clairement définie par Clausewitz : « La guerre est un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté ». Les différentes évolutions de l'art de la guerre, à commencer par l'invention de la poudre à canon jusqu'à l'utilisation des armes de haute précision, ont toutes consolidé cette constance des causes et de la nature de la guerre, et confirmé leur pertinence. (Nen, 2021)

Afin de défendre ce qu'ils estiment être leurs intérêts essentiels, voire vitaux, les Etats ont de tout temps œuvré à développer des tactiques et des outils qui leur permettaient d'infliger à leurs adversaires un niveau de violence suffisant pour les amener à se soumettre à leur volonté. Ces tactiques et outils sont en constante évolution et ont, plus que jamais, bouleversé les conceptions classiques de la conflictualité.

L'objectif de cet article est de mettre en exergue les transformations que la conflictualité connaît à la lumière des grandes mutations politico-stratégiques que le système international subit depuis le début de ce siècle, et qui sont en train de bouleverser profondément notre conception de la guerre, de la paix , et de l'ordre

mondial. Je tenterai de mettre l'accent sur les déterminants essentiels de la guerre, tels que définis par les polémologues, afin de déconstruire la croyance qui atteste que la guerre et la paix sont exclusives, autrement dit : que la guerre exclut la paix et inversement.

La guerre en mutation :

En effet, les guerres subissent des mutations, elles-mêmes liées à l'évolution du système international. Les guerres classiques dites régulières, issues du système westphalien, menées par des États contrôlant une population et un territoire selon un modèle clausewitzien cèdent la place à des formes nouvelles de la guerre qui tendent à se multiplier. La notion de frontières est remise en question par de nouveaux acteurs qui se révoltent contre le droit international, et qui contestent la souveraineté des États. La conflictualité prend de nouvelles formes et les guerres classiques évoluent vers des guerres irrégulières, asymétriques, hybrides, voire de cinquième génération... (HECKLER, 2020)

Quelles sont aujourd'hui les évolutions des conflits armés ?

Trois grandes tendances identifiant la conflictualité qui caractérise le système international se font jour :

La première tendance est un durcissement des conflits lié à l'évolution du système international caractérisé par une multitude de transformations : L'affaiblissement du multilatéralisme à la faveur d'un unilatéralisme de plus en plus contesté, la montée de nouvelles menaces d'ordre sociétal, sanitaire, climatique, économique, le déclin aussi relatif qu'il soit de certaines puissances, l'émergence tant politique qu'économique d'autres. Ces mutations se traduisent par l'apparition de tensions interétatiques inédites. Des États devenus plus puissants ne veulent plus d'un ordre international qu'ils estiment injuste voire illégitime. Le spectre des conflits interétatiques qui avait disparu du champ des relations internationales pendant longtemps est revenu à la faveur du nouveau désordre mondial. La guerre en Ukraine en est l'exemple le plus illustratif.

La deuxième tendance est l'enchevêtrement des dimensions de la guerre : Si le nombre de guerres d'État à État (« inter-state wars ») a reculé depuis la Deuxième Guerre mondiale au profit des guerres dites civiles (« intra-state wars »), des interventions militaires extérieures (« extra-state wars ») et des conflits armés qui n'engagent pas d'États (« non-state wars »), il est de plus en plus difficile de mettre des points de démarcation entre ces différentes catégories de conflits. Il

s'agit le plus souvent, des mêmes antagonismes qui relèvent, successivement ou simultanément, suivant leurs évolutions, des catégories précédentes qui se superposent et s'enchevêtrent. L'exemple de la conflictualité dans la région du Sahel est très illustratif à cet égard. On retrouve tantôt les guerres intérieures, avec des gouvernements faisant face à des insurrections, des rébellions ou des sécessions, voire même à des groupes terroristes interconnectés aux réseaux de criminalité organisée, tantôt à la lutte entre des groupes ou des factions à l'intérieur même de ces groupes armés, notamment la recrudescence des affrontements entre le groupe GSIM relevant d'AQMI et celui de la Province de l'Etat Islamique au Sahel, tantôt encore à l'intervention, directe ou indirecte de puissances extérieures qui instrumentalisent ces formes de conflictualité afin de faire valoir leurs intérêts géostratégiques dans cette région tant convoitée.

La troisième tendance est l'hybridation des nouvelles stratégies de guerre.

Sun Tzu disait dans l'Art de la guerre : « Celui qui sait faire la guerre conquiert l'armée d'autrui sans combattre ; prend les forteresses d'autrui sans les assiéger ; écrase l'État d'autrui sans garder longtemps son armée ». Étonnamment, cette déclaration semble encore très pertinente aujourd'hui. Sun Tzu peut de ce fait être considéré comme l'un des pionniers de la théorisation de la guerre hybride, même si celle-ci semble être un phénomène nouveau, et que beaucoup d'analystes la considèrent comme phénomène inhérent aux temps modernes . (Robert Steuckers, 2022)

Les guerres hybrides s'inscrivent dans une approche indirecte des conflits qui vise à ne pas provoquer la riposte d'adversaires jugés militairement plus puissants. (Nen, 2021) « Un conflit hybride, est une forme ambiguë d'affrontement, combinant des actions militaires conventionnelles et non conventionnelles ainsi que des actions non militaires, fondée sur une stratégie de déstabilisation de l'adversaire par l'usage de leviers variés et complémentaires. Il réserve une part importante aux actions d'influence dans tous les domaines en exploitant notamment des outils psychologiques, les manœuvres d'intimidation, les opérations de désinformation et les cyberattaques afin d'atteindre l'objectif final recherché en jouant sur les asymétries et en affaiblissant jusqu'à annihiler la résistance de l'adversaire ». (HECKLER, 2020).

L'hybridation concerne aussi la nature des acteurs de la guerre, des belligérants :

L'hybridation ne concerne pas seulement le mode opératoire et les actions entreprises, mais également la nature des acteurs engagés. En effet, l'un des indicateurs les plus explicites de cette tendance à la démonopolisation de la guerre est la présence sur ses théâtres d'affrontement d'acteurs qui n'appartiennent à aucune troupe régulièrement constituée, mais à des groupes composés de rebelles de toutes sortes, qu'il s'agisse de miliciens, d'activistes, de terroristes ou encore de mercenaires, aux loyautés sociales et politiques particulières qui les opposent aux États. Leurs stratégies ne visent pas la destruction physique des capacités militaires de l'adversaire, car ils n'en possèdent pas les moyens, mais sa délégitimation. Elles relèvent davantage des stratégies de coercition qui ont pour objectif de contraindre l'adversaire à recalculer ses intérêts. (Taillat, 2015)

Les trois tendances prédominantes précitées définissant l'évolution des conflits armés dénotent d'une mutation structurelle de l'état de guerre et de l'état de paix.

Afin d'en délimiter les contours, il conviendrait de mettre en exergue les trois caractéristiques fondamentales de la guerre, afin de démontrer qu'elles ne s'appliquent plus aux nouvelles formes de conflictualité, qu'on ne peut de ce fait qualifier ni de guerre, ni non plus de paix.

Les caractéristiques classiques de la guerre sont-elles encore applicables aux guerres d'aujourd'hui ?

Première caractéristique : La spatialité de la guerre

L'élargissement du champs de la guerre des milieux classiques, autrement dit terrestre, maritime, aérien, aux milieux exo-atmosphérique et cyber et aux champs informationnel et électromagnétique est l'une des mutations essentielles que la guerre a connues. On ne peut que constater que la guerre ne fait là que suivre un développement naturel, celui de s'étendre aux différents espaces, tant matériels qu'immatériels, où se déploie l'activité de l'Homme. Cette extension de la conflictualité et cet élargissement de son domaine d'action se traduisent par la permanence de certains types d'affrontements qu'ils soient numériques, informationnels ou électromagnétiques.

Il est à relever dans ce contexte, que l'affaiblissement du monopole étatique de la guerre, se traduit par une relativisation de l'importance des frontières étatiques. Sur cet aspect, on distingue aisément deux évolutions essentielles: La première renvoie au pouvoir des acteurs de s'affranchir de l'emprise territoriale des États par l'adoption, de formes clandestines d'organisation en réseau dont l'action repose sur la mobilité, ce qui élargit considérablement leur espace d'opération réel ou potentiel. La deuxième évolution se traduit par la mise en œuvre d'emprises territoriales qui rivalisent avec celles des États, allant jusqu'à se substituer à elles, conduisant, dans certaines circonstances, à reconstituer les réalités territoriales à l'échelle de pays ou même de régions entières situées à cheval sur plusieurs pays, qui s'érigent en entités hors la loi se révoltant contre l'autorité des États et échappant à leur contrôle (Dominique Linhardt, 2013). **C'est ce qui nous renvoie à la conception classique de la zone grise**. Des zones qui échappent donc à la gouvernance centralisée étatique et se trouvent sous l'emprise de chefs de guerre locaux ou régionaux.

Ces différentes zones dans le monde constituent un enjeu majeur de sécurité internationale. Ces aires de chaos politique et de conflits armés, où le droit et la légitimité sont contestés par une partie croissante des populations qui les occupent, témoignent d'une géopolitique en recomposition. (HECKLER, 2020)

Les espaces communs, terreau fertile des actions dites de zones grises

Selon le droit international, pour qu'un acte hostile soit considéré comme étant un acte d'agression, il doit avoir été commis par un État, constituer un emploi de la force armée et être « d'une gravité suffisante », évaluée a posteriori par le Comité Spécial des Nations Unies. (Akoto, 2015)

La haute mer, l'Espace et le cyberspace sont de ce fait des territoires susceptibles d'être visés par des actions dites de « zones grises », car les actes d'agression perpétrés dans ces espaces sont en deçà du seuil de l'agression armée caractérisable en droit international et constitutif d'un acte de guerre (Benjamin Harding et autres, 2022). Les acteurs mettent en œuvre des stratégies qui peuvent relever aussi bien d'opérations non cinétiques de déstabilisation (par intoxication informationnelle, cyberattaque, sabotage économique, etc.) que d'actions paramilitaires par l'entrée en jeu d'intermédiaires, rendant l'acte d'agression difficilement identifiable. (Laurent BANSEPT, 2022)

La haute mer a depuis toujours joui d'une certaine forme d'impunité. Il en est de même des câbles sous-marins posés à plusieurs milliers de mètres de fond. Leur rupture aurait des conséquences dramatiques, notamment sur les plan commercial, financier et administratif des pays ciblés. Et pourtant, les endommager ne peut être considéré comme violation de quelque frontière que ce soit, ou agression d'un quelconque Etat ou population civile. Il en est de même pour le déploiement d'une force navale dans des zones maritimes, y compris une zone sous juridiction d'un État tiers (Zone Economique Exclusive) qui est explicitement autorisé par la Convention de Montego Bay, et reste en deçà du seuil de l'agression.

Sous ce même aspect, les cyberattaques peuvent avoir des conséquences irréversibles, d'ordre politique, économique ou social, elles peuvent paralyser des pays entiers, interrompre totalement le fonctionnement de ses structures et de ses institutions les plus stratégiques. De même, l'endommagement (ou le simple brouillage) d'un satellite pourrait provoquer des incidents graves notamment dans le domaine du trafic aérien et maritime. Et pourtant, et comme en haute mer, et du point de vue du droit international, il ne s'agit juridiquement pas d'une agression ; et même si c'en était une, il serait souvent difficile de l'attribuer à un État, condition sine qua non pour la légitimation d'une réaction internationale.

L'impunité qui caractérise les actions dans ces espaces communs et l'ambiguïté qui les entoure, les rendent attractifs, et en font la cible privilégiée des opérations dites de zones grises. (Christophe Prazuck, 2020)

Deuxième caractéristique : Temporalité de la guerre :

Sur cet aspect, on remarque une indétermination croissante du temps de la guerre. Délimiter la guerre dans le temps, en lui fixant un début et une fin, a de tout temps constitué une contrainte et a été un usage avant même qu'il n'ait été inscrit, sous forme d'obligation, dans le droit de la guerre. Les grandes guerres du vingtième siècle, notamment les guerres mondiales, n'ont jamais été perçues comme pouvant être illimitées dans le temps, ne serait-ce que parce que l'effort qu'elles ont demandé et les moyens qu'elles ont mobilisés, qu'ils soient humains ou matériels, n'auraient pas pu être longtemps maintenus et appelaient nécessairement la victoire des uns et la défaite des autres, et donc une limite temporelle.

Paradoxalement, il est de plus en plus difficile, dans le cas de nombreux conflits armés contemporains, non seulement de déclarer qui des deux parties est le vainqueur et qui des deux est le vaincu, mais plus encore de leur fixer un début et une fin. Ce flou rend difficile la distinction entre l'état de guerre et l'état de paix, et qui avait été possible autrefois avec les mécanismes de la déclaration de guerre et de l'armistice. On constate que de nombreuses régions du monde s'installent de manière durable dans un état de guerre, même si la permanence de cette situation n'implique pas nécessairement l'ininteruption des violences armées ; ces situations se caractérisent plutôt par l'éventualité toujours présente du recours à nouveau à la force et du retour des affrontements, et donc par le risque permanent d'escalade, ce qui nous conduit vers une caractéristique essentielle des conflits contemporains relative à leur enlisement.

L'enlisement des conflits

On voit cet enlisement à travers plusieurs conflits qui même s'ils ont fait l'objet d'accords de cessez-le-feu, sont restés longtemps gelés. Les hostilités ont été interrompues et le processus de paix engagé, mais aucune solution n'a été trouvée.

L'enlisement caractérise également les conflits asymétriques qui dominent le paysage stratégique, et qui répondent à une logique différente de celle des guerres interétatiques classiques, marquées par une certaine parité stratégique. La supériorité militaire du plus puissant des belligérants ne lui permet pas de s'imposer, tandis que le plus faible domine politiquement sans toutefois pouvoir l'emporter militairement. Ces disparités entraînent un enlisement du conflit et compliquent son dénouement.

C'est le cas des États-Unis, en Irak (2003-2011), et en Afghanistan (2001-2021). Les États-Unis se sont ainsi enfoncés dans un « borbier », malgré leur supériorité militaire contre un ennemi disposant de peu de moyens.

Troisième caractéristique : L'identification du vainqueur et du vaincu

Il est donc, comme précédemment démontré, de plus en plus difficile dans le contexte des conflits contemporains, d'établir clairement la victoire et la défaite. Or, la logique clausewitzienne – le politique prime sur le militaire – finit par l'emporter. Le vainqueur n'est pas celui qui gagne les batailles, mais celui qui

tient le plus longtemps sur le plan psychologique. La guerre, comme l'indique Clausewitz, est un « duel des volontés » tout autant qu'un affrontement physique et matériel. Le retrait des troupes américaines tant du Vietnam, que de l'Afghanistan ou de l'Irak, a symboliquement signé l'échec des Etats Unis, bien que l'ennemi ne se soit pas imposé militairement et ne l'ait pas emporté par les armes.

Les conflits asymétriques ont donc ébranlé le modèle classique de la guerre

, dont Napoléon disait qu'elle est une « action dramatique qui a son commencement, son milieu et sa fin ». Les conflits modernes n'ont ni véritable commencement – la déclaration de guerre n'est plus de rigueur –, ni véritable fin – les victoires absolues sont rares et les cessez-le-feu souvent fragiles. (Holeindre, 2019)

Ainsi, « les lignes entre l'état de paix et l'état de guerre se sont brouillées ». La multiplication de ces situations de « ni guerre ni paix » nourrit, au sein de la communauté internationale, le sentiment d'une conflictualité perpétuelle.

Si la guerre peut avoir plusieurs formes de définitions tant juridiques que politiques, si la paix peut elle-même avoir plusieurs formes de définition, il serait en réalité difficile de nommer l'état intermédiaire du « ni guerre, ni paix » qui qualifie ces situations ambiguës que d'aucuns nomment « zones grises » en référence au mélange du blanc de la paix et du noir de la guerre. C'est ce qui nous renvoie à la troisième définition de la zone grise.

Conclusion :

Ou en sommes-nous aujourd'hui ?

Les tensions s'accroissent aujourd'hui dans différents points du globe : Au Yémen, en Syrie, en Irak en Libye, au Sahel, en Ethiopie, dans les Balkans entre la Serbie et ses voisins, dans la péninsule coréenne, dans la mer de Chine du sud, dans l'île de Taïwan, entre les Etats Unis et la Chine, la prolifération du terrorisme dans diverses régions du monde...et bien évidemment la guerre en Ukraine qui non seulement comporte le risque de basculement vers une guerre majeure, mais consacre certainement la déstructuration des normes qui

définissaient l'ancien ordre global hérité de la Deuxième guerre mondiale, et redéfini avec la fin de la guerre froide (Heurtebise, 2022).

La crise énergétique, l'insécurité alimentaire, l'impact de l'épidémie de la covid 19, le réchauffement climatique posent la problématique d'une nouvelle architecture des relations internationales tant sur les plans politique, économique que social.

Le monde est bel et bien aujourd'hui dans une situation de véritable **zone grise planétaire**, une énorme incertitude entre les vicissitudes de la guerre et les espoirs d'une paix qui reconfigurera l'architecture de l'ordre ou plus précisément du... « désordre » mondial.

Bibliographie :

- Akoto, E. K. (2015). Les cyberattaques étatiques constituent-elles des actes d'agression en vertu du droit international public? *Revue de droit d'Ottawa*.
- Benjamin Harding et autres. (2022, novembre). Ni la guerre, ni la paix. Maîtriser l'entre-deux. *La revue du débat stratégique*.
- Caron, T. F. (2021). Ordre et Désordre internationaux. *L'ENA hors les murs*, pp. 10-13.
- Christophe Prazuck, C. (2020). En deçà de la guerre, au-delà de la paix : les zones grises. *Revue Défense Nationale*.
- Dominique Linhardt, C. M. (2013). NI GUERRE, NI PAIX: Dislocations de l'ordre politique et décantonements de la guerre . *Politix*.
- HECKLER, J. (2020, octobre). Guerre et stratégie : comment combattre dans les guerres de demain.
- Heurtebise, J.-Y. (2022, avril 2). Nouveau désordre mondial. *Tribune*.
- Holeindre, J.-V. (2019, décembre). Guerres et conflits insolubles. *Vie Publique*.
- Laurent BANSEPT. (2022, janvier 27). Les opérations spéciales françaises : Quelle place dans la compétition de puissance ? *Briefings de l'IFRI*.

- Nen, N. L. (2021). Les évolutions de la guerre. *L'ENA hors les murs*, pp. 34-36.
- Robert Steuckers, L. g. (2022, juillet). La guerre hybride dans les zones grises. *geopolitika*.
- Taillat, S. (2015). *Guerre et Stratégie*. Paris: Presses Universitaires de France.